

Madame la Députée,

À la suite d'informations transmises par l'ACAT-France, je vous fais part de ma vive préoccupation au sujet de la disparition de Lorenza Cano Flores, « mère chercheuse » du Colectif Salamanca Unidos por los Desaparecidos, qui recherchait son frère disparu en 2018.

Le 15 janvier 2024, des hommes armés l'ont enlevée après avoir tué son fils et son mari. À ce jour, son sort reste inconnu. Cet événement s'inscrit dans un contexte de disparitions forcées croissantes au Mexique, où les femmes comme Lorenza mènent des enquêtes sur la disparition de leurs proches en raison de l'inaction de l'État. En réponse, elles font face à la violence, aux menaces et même à la mort.

Je vous demande d'intervenir auprès des autorités mexicaines pour retrouver rapidement Lorenza Cano Flores et prendre des mesures concrètes pour garantir la sécurité des « mères chercheuses ».

Veuillez agréer, Madame la Députée, l'expression de ma haute considération.

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

ACAT-France 2024 © Colectif Salamanca Unidos buscando desaparecidos Guamajala / Shutterstock

1€29

Mme Sophia Chikirou  
Présidente du groupe d'amitié  
France-Mexique  
Assemblée Nationale  
125 Rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

AGIR POUR UN MONDE DIGNE AVRIL 2024



Le 15 janvier, Lorenza Cano Flores a été enlevée par des hommes armés qui sont entrés violemment chez elle. À ce jour, on ne sait rien de son sort. Son cas reflète la tragique réalité des milliers de femmes mexicaines à la recherche de leurs proches disparus.

### Qui est Lorenza Cano Flores ?

Lorenza Cano Flores, une femme de 55 ans, a rejoint le Collectif Salamanca unis pour les disparus au côté de sa fille en 2018, à la suite de la disparition de son frère José Francisco Cano Flores. Lorenza était l'une des femmes les plus actives de ce collectif.

Le 15 janvier 2024, Lorenza était chez elle avec son mari et son fils. Vers 22 heures, un groupe d'hommes armés a fait irruption dans la maison et l'a enlevée. Lorsqu'ils ont tenté de les arrêter, son mari et son fils ont été abattus sur place. Bien que deux auteurs présumés aient été arrêtés une semaine plus tard, ils ont été relâchés par manque de preuves. À ce jour, on ne sait toujours pas où se trouvent Lorenza et les responsables de ces crimes.

Le Comité des Nations unies sur les disparitions forcées (CED) a reconnu la disparition forcée de Lorenza et a accordé une action urgente dans ce cadre. Il a également demandé à l'État mexicain d'établir un plan de recherche complet et d'identifier le groupe d'hommes armés impliqué. Cependant, les recherches pour retrouver Lorenza se poursuivent sans résultat.

### L'enfer des « mères chercheuses »

Le cas de Lorenza Cano Flores est un exemple représentatif des milliers de « mères chercheuses » au Mexique : des femmes courageuses qui sont devenues enquêtrices pour compenser l'inaction de l'État dans la crise des disparitions. En conséquence, ces femmes sont constamment confrontées à des menaces, à des violences physiques, voire à des disparitions et à des meurtres. Avec plus de 111 000 personnes disparues depuis 1962, au moins 234 collectifs de « mères chercheuses » se sont constitués à travers le pays. Ces femmes ouvrent les fosses communes et déterrent les corps en décomposition afin qu'ils puissent être identifiés par des experts médico-légaux. Mais leur travail est entravé par la négligence des autorités.

Les « mères chercheuses » ont vécu la disparition de leurs proches comme une première violence, souvent suivie de différents types de violences à leur rencontre pour avoir poursuivi leurs recherches. La disparition de Lorenza Cano Flores nous rappelle que les autorités mexicaines doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de celles qui, mues par l'amour et la justice, se consacrent à la recherche de leurs proches disparus.

Retrouvez toutes nos actions sur [acatfrance.fr](http://acatfrance.fr)

## Oui, je participe à la lutte contre la torture

J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année

Je fais un don à l'ACAT-France

10 €  30 €  50 €  90 €  libre ..... €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.

Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations



Prénom

Nom

Mail

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / [dpo@acatfrance.fr](mailto:dpo@acatfrance.fr)



**Parce qu'elle recherchait son frère disparu, Lorenza Cano Flores a été enlevée, son mari et fils ont été tués : Portons- les dans notre prière et protestons contre cet enlèvement et ces assassinats.**

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR AU MEXIQUE ET AILLEURS

**GRÂCE À VOUS**

**EGYPTE.**

**Mohamed El-Baker libéré après 4 ans de détention**

Détenu depuis le 29 septembre 2019, l'avocat et défenseur des droits humains Mohamed El-Baker a été libéré après la publication, la veille, d'un décret présidentiel le gracieant.

L'ACAT-France s'était mobilisée dans le cadre d'appels du mois et de la Nuit des Veilleurs 2022. Elle reste cependant mobilisée pour obtenir l'abandon de toutes les procédures existantes encore contre lui et la suspension de toutes les mesures restrictives dont il est toujours victime.



Mohamed El Baker et son épouse

© J. DR. / PHOTO PRIVÉE

ACAT France

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
 @ACAT\_France ACAT France acat\_france

CONTACT LOCAL

**Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.**

J'envoie la carte

Je découpe la carte

Je signe la carte

**J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.**

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

**MEXIQUE**

**J'agis pour Lorenza Cano Flores et les mères chercheuses au Mexique.**



ACAT France

L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort. Association reconnue d'utilité publique

ACAT-France 2024 @Collectif\_Salamanca Unidos buscando desaparecidos Guanajuato / Shutterstock

